

Discours Fête du Village 25-09-2022

Bonjour,

J'ai le plaisir de représenter Notre maire, qui vous demande de l'excuser pour son absence pour raisons familiales,

Merci à vous tous pour votre présence.

Ce week end se tient la fête du village, qui renoue avec la tradition des fêtes de Montbrun, avec la présence de nombreux forains et l'organisation des traditionnels repas.

Je tiens tout particulièrement à remercier le comité des fêtes pour l'organisation de cette fête.

Un petit mot sur le bilan de l'année écoulée

L'école a fonctionné sans interruption avec une classe supplémentaire, grâce en particulier au dévouement des agents et de l'équipe enseignante. Nous remercions nos collègues de Corronsac pour la qualité de la coopération au sein du regroupement pédagogique intercommunal.

En concertation avec les représentants des parents d'élèves, nous allons engager une étude d'opportunité pour la mise en place d'un ALAE, (accueil de loisirs associé à l'école).

La rénovation énergétique des bâtiments communaux : Le chauffage par géothermie dans les locaux de la mairie, de la bibliothèque et de la maison MOMI a été mis en place. La seconde tranche des travaux, en particulier l'isolation extérieure de la maison des associations va être réalisé dans les mois qui viennent. Compte tenu d'un taux de subvention de 80%, le retour sur investissement par les économies d'énergie qui était prévu sur une dizaine d'années sera dans les faits probablement plus rapide compte tenu de l'évolution du prix des énergies.

Voirie et Sécurisation des transports : Le projet de prolongation du trottoir route d'Issus, planifié dans le cadre de l'utilisation de la taxe d'aménagement majorée des zones récemment urbanisées route d'Issus, a été révisé et validé en

concertation avec le Sicoval et le conseil départemental. Le taux de subvention attendu est d'au moins 40%. Sauf aléas, la réalisation de ce trottoir est prévue pendant les vacances de Toussaint, semaines 44 et 45. Pendant une dizaine de jours, la circulation sur la route d'Issus devra être coupée pendant la journée.

Urbanisme : Deux lotissements sont prévus, dans le cadre du PLU, Plaine Picard et Lanes.

Le lotissement de Lanes souffre toujours d'un problème d'accès aux routes d'Issus ou de Corronsac qui à ce jour, bloque sa réalisation.

Quant au lotissement de la plaine de Picard Le conseil municipal a décidé de préempter les terrains via l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) . Cet établissement assure le portage du foncier dans l'attente d'une acquisition par la mairie. Le conseil a décidé cette préemption pour réaliser un programme d'aménagement adapté aux objectifs de la commune. Il prévoit notamment que la commune puisse in fine disposer d'un parc locatif lui assurant des revenus récurrents.

Nous vous tiendrons régulièrement informés sur l'évolution de ces lotissements.

Travaux d'équipement et entretien : L'hiver dernier, le logement communal a été rénové par les employés communaux. Ce qui a permis sa mise en location depuis le mois de mai.

L'installation de la fibre sur la commune a constitué le chantier de l'année. Les conseillers municipaux référents ont accompagné les entreprises intervenantes dans leurs opérations qui se sont globalement bien passées. Nous tenons à remercier les habitants pour leur concours, notamment par l'élagage des haies privatives.

L'entretien des espaces publics représente toujours un volume de travail important. L'aide ponctuelle de bénévoles a été fortement appréciée.

Cette année, nous avons arrosé les plus jeunes arbres fruitiers lors de l'épisode de sécheresse que nous avons vécu, ce qui a permis de limiter les pertes.

À la suite d'un ancien sinistre sècheresse, L'entreprise Soltechnic vient de finir l'installation de micro pieux dans les locaux contigus à la marie et la bibliothèque. Ces travaux ont été financés par l'assurance.

Environnement : Dans le cadre d'un appel d'offres piloté par le Sicoval, le groupement des communes adhérentes a choisi la société Volterres pour sa proposition d'Energie verte pour l'alimentation électrique des bâtiments communaux.

La Mairie est intervenue pour soutenir une transaction de terres agricoles permettant la conversion de 30 hectares en bio.

Vous avez tous pu constater que nous avons poursuivi la politique de tonte sélective des espaces verts.

Action sociale : Pendant la période « Covid », Les membres du Centre Communal d'Action Sociale a distribué des paniers cadeaux aux anciens.

Le soutien scolaire et le repas des anciens seront remis en place cette année.

Le CCAS est également l'interlocuteur de Promologis, gestionnaire du lotissement de Coustou Picard, pour accompagner les demandes de logements, et pour appuyer les demandes de travaux de rénovation.

Les associations : Nous tenons à remercier l'ensemble des associations qui animent la vie du village, riche de nombreux évènements :

La foire aux livres, organisée par « Le lecteur du Val », le marché aux fleurs et le vide grenier, organisés par le comité des fêtes, le Live Challenge avec ses 8 sessions et la finale organisé par le foyer rural, les 20 ans du marché.

L'association « Au four et au Moulin », qui assure l'entretien du moulin et les visites guidées lors de la plupart des manifestations, a relevé une fréquentation importante lors des journées du patrimoine.

Tous ces évènements ont été de l'avis des participants de grandes réussites.

Les nombreuses activités associatives (yoga, zumba, gymnastique, tennis,) ont aussi repris à la rentrée, avec plusieurs cours pour les enfants.

Nous remercions également chaleureusement tous les bénévoles qui se proposent pour nous aider dans des domaines aussi variés que l'entretien des espaces communaux, les remplacements occasionnels à l'école, l'entretien du matériel de la commune...

La situation financière

Budget de la commune

La commune n'a plus de marge de manœuvre après le paiement des charges financières liées aux derniers investissements, salle polyvalente et maison des associations. Les charges exceptionnelles de remplacement des personnels de l'école, notamment en raison du Covid, ont représenté une dépense imprévue.

La charge des emprunts nécessités par les investissements passés (Ecole, Salle polyvalente, Maison des associations, travaux de voirie) représente un montant annuel de 63 000 € (dont les échéances s'étalent entre 10 et 15 ans)

Malgré une augmentation de la fiscalité de 2% en 2021 et 2022, et l'amélioration des recettes grâce à la mise en location de l'appartement communal et la location de la salle polyvalente, couplée aux efforts drastiques de réductions de dépenses, il est probable que le budget de fonctionnement en 2022 ne permettra pas de couvrir la totalité des emprunts.

Compte tenu du retard dans la réalisation des lotissements et des recettes induites par les différentes taxes, Le déficit structurel du budget de fonctionnement ne s'améliorera pas à court terme.

Afin de limiter au maximum l'augmentation de la fiscalité, nous allons continuer nos efforts pour augmenter les recettes, grâce notamment à une meilleure valorisation de la salle polyvalente, et réduire les dépenses comme la consommation d'électricité (réduction de la durée d'éclairage nocturne et abaissement de la température de consigne de chauffage des bâtiments

La programmation

Compte tenu de l'état des finances de la commune, les investissements seront étalés dans le temps.

Hormis la création du trottoir route d'Issus financée par les taxes d'aménagement majorées, il n'est pas prévu d'investissement sur les travaux de voirie. La municipalité a aussi décidé d'ajourner les travaux de mise aux normes de la maison des associations, pour laquelle les subventions avaient pourtant été obtenues.

La pérennisation de la boulangerie est un projet important. Nous avons commandé à un architecte spécialisé une étude pour étudier deux options : La réhabilitation du bâti existant, ou la construction d'un nouveau local. Les travaux seront réalisés à la suite, sous réserve de l'obtention d'un taux de subvention suffisamment élevé, et que la part communale restante soit couverte par le loyer sur une dizaine d'années.

D'autres études sont engagées, comme la continuité des trottoirs sur la route d'Issus, la réfection de la cour de l'école, l'aménagement d'un piétonnier sur l'espace vert central, etc...

Le choix des projets qui seront lancés d'ici à la fin du mandat dépendra de notre visibilité financière, reposant en grande partie sur les retours attendus du lotissement Plaine Picard.

La gouvernance et la participation citoyenne

Le conseil municipal a besoin d'aide. Nous appelons les personnes qui souhaitent s'engager sur des projets précis à nous contacter. Ils pourront participer à la vie de la commune comme collaborateur bénévole. Nous réfléchissons également à l'opportunité d'organiser des élections partielles pour remplacer les 4 membres démissionnaires du conseil.

Dans les prochaines semaines, la municipalité va organiser une réunion publique avec le double objectif de faire participer les habitants aux choix, orientations et priorités de la commune et de développer le bénévolat pour aider la municipalité à réaliser des projets spécifiques.

Enfin, L'ensemble de l'équipe municipale est à votre écoute et à votre service. N'hésitez pas à nous questionner, notamment sur les questions budgétaires, qui pourront vous être présentées et expliquées en toute transparence.

Je vous invite à visiter (ou revisiter) notre site web, qui est en cours de rénovation.

Nous vous souhaitons une bonne fête et vous invite à partager ce moment de convivialité.